

l'escompte sur le sucre des Antilles. Je pense que le premier ministre croyait alors que nous parlions d'autres sucreries. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait-il la bonté de répondre à cette question?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'ignore pas les instances présentées par les gouvernements des Antilles. En fait, j'ai personnellement rencontré M. Lightbourne, ministre du Commerce de la Jamaïque et nous sommes en train d'étudier le moyen de répondre à ces instances.

LA FONCTION PUBLIQUE

L'ÉTABLISSEMENT D'UNITÉS FRANCOPHONES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le secrétaire d'État annonçait-il la politique administrative hier soir en disant, comme le rapporte *Le Droit*, que l'on doterait la fonction publique d'unités francophones peut-être avant la fin de la session, pour donner suite à une recommandation du 3^e rapport de la Commission B et B?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, d'après l'expression que je lis sur le visage du secrétaire d'État, ce n'est pas une relation tout à fait exacte de ses propos.

M. Nowlan: Dans ce cas, je pourrais peut-être poser une question complémentaire au secrétaire d'État. Ses propos étaient-ils relatés avec exactitude dans *Le Droit*, selon lequel cette question serait tranchée...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'il ne saurait poser ainsi une question. Peut-être voudrait-il l'adresser directement.

M. Nowlan: Ce n'est pas un canard. Il y en a en anglais mais j'ignore s'il y en a en français. Puis-je demander au premier ministre si le cabinet étudie diligemment l'affaire et si le gouvernement annoncera sa politique à cet égard avant l'ajournement de la Chambre si elle s'ajourne en fait le 26 juin?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, sous sa forme actuelle la question semble un peu hypothétique mais je veux bien y répondre. Oui, le cabinet examine la question. Je ne puis me souvenir si une déclaration a été faite ou si l'on a décidé d'en faire une mais je me renseignerai et le ferai savoir au député s'il veut bien me le rappeler.

[M. Paproski.]

M. Nowlan: J'ai une question complémentaire à poser au secrétaire d'État.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député que le temps nous presse. Une courte question alors.

M. Nowlan: Le secrétaire d'État a-t-il dit hier soir que, d'après lui, ces unités existeraient dans la fonction publique...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai dit au député qu'en vertu du Règlement il ne saurait poser une pareille question.

L'IMMIGRATION

LA REPRÉSENTATION D'APPELANTS PAR DE PRÉSUMÉS INCOMPÉTENTS

M. Hyl Chappell (Peel-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme des centaines d'immigrants éventuels sont mal représentés à la Commission d'appel de l'immigration par des gens qui se prétendent mais ne sont pas avocats et n'en ont pas la compétence, le ministre, comme le lui a demandé la Commission d'appel de l'immigration, modifierait-il le règlement pour mettre fin à cette exploitation d'un grand nombre d'éventuels nouveaux immigrants?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la suggestion de mon honorable ami est déjà à l'étude. L'idée a du bon et du mauvais et, tant qu'on en aura pas pesé soigneusement le pour et le contre, on ne fera aucun changement.

LES POUVOIRS DISCRÉTIONNAIRES DE LA COMMISSION D'APPEL DANS LES CAS DE PERSÉCUTION POLITIQUE ET DE COMPASSION

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en sa qualité de ministre chargé de la Commission d'appel de l'immigration. En se renseignant auprès de la Commission, s'assurerait-il que celle-ci exerce tous ses pouvoirs discrétionnaires en vertu de l'article 15(1)b) de la loi au sujet des persécutions politiques et des raisons de compassion humaine? Je songe surtout aux immigrants d'origine grecque qui seront peut-être bientôt renvoyés en Grèce.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur